

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 1 / 9
		Révision nr : 1
	<b>YAMALUBE RS4GP</b>	Date d'émission : 02/09/2015
		Remplace la fiche :

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom commercial du produit/désignation : YAMALUBE RS4GP

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Huile de moteur

#### 1.2.2. Usages déconseillés

Données non disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

JX Nippon Oil & Energy Europe Limited  
4th Floor, 4 Moorgate, London EC2R 6DA, U.K.  
T +44 20-7186-400  
[laisvidas.bartasevicius@noeu.jx-group.eu](mailto:laisvidas.bartasevicius@noeu.jx-group.eu)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +44 20-7186-400  
Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
BELGIE/BELGIQUE	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Gifnotrufzentrale c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245
FRANCE	ORFILA Hôpital Fernand Widal		+33 1 45 42 59 59
SWITZERLAND	Centre Suisse d'Information Toxicologique Swiss Toxicological Information Centre	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028 Zurich	+41 442 51 51 51

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Non classé

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non applicable.

### 2.3. Autres dangers

Autres dangers : Résultats des évaluations PBT et vPvB : Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Non applicable

### 3.2. Mélange

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 2 / 9
		Révision nr : 1
	<b>YAMALUBE RS4GP</b>	Date d'émission : 02/09/2015
		Remplace la fiche :

Nom de la substance	Identificateur de produit	%	Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]
huiles lubrifiantes, DMSO<3%	(N° CAS) 74869-22-0 (N° CE) 278-012-2 (N° index CE) 649-484-00-0	80 - 90	Non classé
Additifs		< 20	Non classé

Texte complet des phrases H, voir sous section 16

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

- Conseils supplémentaires : Personnel de premiers secours : attention à votre propre protection !. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Traitement symptomatique.
- Inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Contact avec les yeux : Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
- Après absorption : Rincer la bouche abondamment à l'eau. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
- Contact avec la peau : Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée.
- Contact avec les yeux : Les symptômes suivants peuvent se manifester: erythème (rougeur).
- Ingestion : Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Données non disponibles

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, Mousse résistant à l'alcool, Extincteur à sec, Dioxyde de carbone.
- Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques spécifiques : Non inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement. Produits de combustion dangereux: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée). La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 3 / 9
		Révision nr : 1
	<b>YAMALUBE RS4GP</b>	Date d'émission : 02/09/2015
		Remplace la fiche :

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Instructions de lutte contre l'incendie : Equipement spécial de protection en cas d'incendie. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer les déchets en conformité avec la législation environnementale. Evacuer le personnel vers un endroit sûr.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **6.1.1. Pour les non-secouristes**

Personnel non formé pour les cas d'urgence : Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Rester face au vent/garder du recul par rapport à la source. Veiller à une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Ne pas inhaler la vapeur/les aérosols. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

#### **6.1.2. Pour les secouristes**

Équipes d'intervention : S'assurer que des procédures et des entraînements pour la décontamination d'urgence et l'élimination sont en place. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Procédés de nettoyage : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Endiguer. Méthodes de nettoyage - déversement mineur: Absorber le liquide répandu dans un matériau tel que: sable, terre, vermiculite ou chaux pulvérisée, Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Absorber le liquide répandu dans un matériau tel que: sable, terre, vermiculite ou chaux pulvérisée. Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Méthodes de nettoyage - déversement important: Les déversements importants devraient être récupérés mécaniquement (par pompage) pour être éliminés., Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Les déversements importants devraient être récupérés mécaniquement (par pompage) pour être éliminés. Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Evacuation: voir paragraphe 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Veiller à une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Ne pas inhaler la vapeur/les aérosols. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières incompatibles. Voir également section 10. Assurer un contrôle approprié du processus pour éviter une production de déchets en excès (Température, concentration, pH, temps). ne doit pas entrer en contact avec le sol, l'eau de surface et la nappe phréatique.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 4 / 9
		Révision nr : 1
	<b>YAMALUBE RS4GP</b>	Date d'émission : 02/09/2015
		Remplace la fiche :

Mesures d'hygiène : Maintenir une bonne hygiène industrielle. se laver les mains avant les pauses et aussitôt après la manipulation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. stocker les vêtements de travail séparément. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Mesures techniques : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas entreposer près de ou avec les matériaux incompatibles repris dans la section 10. enceindre les facilités de stockage pour empêcher une pollution du sol et de l'eau en cas de déversement.

Matériaux d'emballage : Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Matériau approprié: Données non disponibles . Matériau déconseillé: Aucune donnée disponible .

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Huile de moteur.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

Données non disponibles

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

Mesures techniques de contrôle : Veiller à une ventilation adéquate. Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition. Maniement sûr: voir paragraphe 7 . Garder sous clef.

Protection individuelle : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection des mains : Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374). Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) (>3mm, BTT >8h). Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Protection des yeux : utiliser une protection oculaire adaptée. (EN166). Lunettes de sécurité

Protection du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demi-masque (EN 140). Masque complet (EN 136). Type de filtre: A/P (EN141). La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants! (EN 137)

Protection contre les dangers thermiques : Non requise dans les conditions d'emploi normales. Utiliser un équipement spécial.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect : liquide  
Aspect : liquide.  
Couleur : Jaune.  
Odeur : faible.  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : Non applicable.  
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Données non disponibles  
Point de fusion/point de congélation : Aucune donnée disponible

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 5 / 9
		Révision nr : 1
	<b>YAMALUBE RS4GP</b>	Date d'émission : 02/09/2015
		Remplace la fiche :

Point de congélation	: Données non disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point éclair	: 236 °C Coupelle fermée, Cleveland
Température d'auto-inflammabilité	: 200 - 410 °C (évalué)
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable, liquide
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,8518 g/cm <sup>3</sup> (15°C)
Solubilité	: Eau: Insoluble dans l'eau
Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Données non disponibles
Viscosité, dynamique	: Données non disponibles
Propriétés explosives	: Non applicable. Il n'est pas nécessaire d'effectuer un essai, du fait que la molécule ne comporte aucun groupe chimique susceptible d'avoir des propriétés explosives.
Propriétés comburantes	: Non applicable. La méthode de classification ne s'applique pas car il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés oxydantes.
Limites d'explosivité	: L.E.L: 1% - U.E.L: 7%

## **9.2. Autres informations**

Autres propriétés : Point d'écoulement : -40°C.

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Néant dans des conditions normales de traitement. Référence à d'autres sections: 10.4 & 10.5.

### **10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Oxydants puissants . Référence à d'autres sections: 10.5.

### **10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maniement sûr: voir paragraphe 7 .

### **10.5. Matières incompatibles**

Substances dangereuses oxydantes. Halogènes. Incompatible avec des acides forts et des bases. Maniement sûr: voir paragraphe 7 .

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Référence à d'autres sections: 5.2.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

<b>huiles lubrifiantes, DMSO&lt;3% (74869-22-0)</b>	
DL50/orale/rat	> 5000 mg/kg
DL50/cutanée/lapin	> 2000 mg/kg
CL50/inhalatoire/4h/rat	2,18 mg/l/4h

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 6 / 9
		Révision nr : 1
	<b>YAMALUBE RS4GP</b>	Date d'émission : 02/09/2015
		Remplace la fiche :

**huiles lubrifiantes, DMSO<3% (74869-22-0)**

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.) pH: Non applicable.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.) pH: Non applicable.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Cancerogénité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Autres informations	: Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques. Pour plus d'information, se reporter à la section 4.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

Propriétés environnementales	: Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.
------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**huiles lubrifiantes, DMSO<3% (74869-22-0)**

CL50 poisson 1	> 5000 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss)
CE50 Daphnies 1	> 1000 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)

**12.2. Persistance et dégradabilité**
**YAMALUBE RS4GP**

Persistance et dégradabilité	Aucune donnée disponible.
------------------------------	---------------------------

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**
**YAMALUBE RS4GP**

Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	Aucune donnée disponible
---------------------------------------------	--------------------------

**12.4. Mobilité dans le sol**
**YAMALUBE RS4GP**

Ecologie - sol	Aucune donnée disponible.
----------------	---------------------------

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Données non disponibles

**12.6. Autres effets néfastes**

Indications complémentaires	: Aucune donnée disponible
-----------------------------	----------------------------

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 7 / 9
		Révision nr : 1
	<b>YAMALUBE RS4GP</b>	Date d'émission : 02/09/2015
		Remplace la fiche :

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : ne doit pas entrer en contact avec le sol, l'eau de surface et la nappe phréatique. Eliminer les récipients vides et les déchets de manière sûre. Maniement sûr: voir paragraphe 7. Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage. Le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer en suivant les règlements locaux concernant l'élimination des déchets.

Indications complémentaires : Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur.

Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED (2001/573/EC, 75/442/EEC, 91/689/EEC) : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: 13 02 05\*

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU</b>				
NA	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
NA	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>Description document de transport</b>				
UN NA NA				
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Non applicable				

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Non applicable

##### - Transport par voie terrestre

Données non disponibles

##### - Transport maritime

Données non disponibles

##### - Transport aérien

Données non disponibles

##### - Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non

Non soumis à l'ADN : Non

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 8 / 9
	<b>YAMALUBE RS4GP</b>	Révision nr : 1 Date d'émission : 02/09/2015 Remplace la fiche :

**- Transport ferroviaire**

Transport interdit (RID) : Non

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Code: IBC : Non applicable.

**RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**15.1.1. Réglementations UE**

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

**15.1.2. Directives nationales**

**Allemagne**

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

**Pays-Bas**

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : huiles lubrifiantes, DMSO<3% is listed

SZW-lijst van mutagene stoffen : None of the components are listed

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : None of the components are listed

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : None of the components are listed

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : None of the components are listed

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Abréviations et acronymes:

	ABM = Algemene beoordelingsmethodiek (Méthodologie générale d'évaluation)
	ADN = Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation du Rhin ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route CLP = Classification, étiquetage et emballage conformément au règlement (CE) 1272/2008 IATA = Association internationale du transport aérien IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses LIE = Limite inférieure d'explosivité/Limite inférieure d'explosion LSE = Limite supérieure d'explosion/Limite supérieure d'explosivité REACH = Enregistrement, évaluation, autorisation et restrictions de substances chimiques
	BTT = Temps de pénétration (durée maximale de port)

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 9 / 9
		Révision nr : 1
	<b>YAMALUBE RS4GP</b>	Date d'émission : 02/09/2015
		Remplace la fiche :

	DMEL = Dose dérivée avec effet minimum
	DNEL = Dose dérivée sans effet
	EC50 = Concentration effective médiane
	EL50 = Median effective level
	ErC50 = EC50 en termes de diminution du taux de croissance
	ErL50 = EL50 en termes de diminution du taux de croissance
	EWC = Catalogue européen des déchets
	LC50 = Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
	LD50 = Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
	LL50 = Taux léthal médian
	NA = Non applicable
	NOEC = Concentration sans effet observé
	NOEL: dose sans effet notable
	NOELR = Taux de charge sans effet observé
	NOAEC = Concentration sans effet nocif observé
	NOAEL = Dose sans effet toxique observé
	N.O.S. = Not Otherwise Specified
	OEL = Limites d'exposition professionnelle - Limites d'exposition à court terme
	PNEC = La concentration prévisible sans effet
	Relation quantitative structure-activité (QSAR)
	STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles
	TWA = Moyenne pondérée dans le temps
	VOC = Composés organiques volatils
	WGK = Wassergefährdungsklasse (Catégorie de pollution des eaux selon la législation du régime hydrolique allemande)

Sources des principales données utilisées : European Chemicals Agency, MSDS supplier, Concawe.  
dans la fiche

Autres informations : CLP, Article 9: Méthode de calcul.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la directive CEE 1999/45/CE, 67/548/CE, 1272/2008/CE et au règlement de la commission CEE 1907/2006/EC (REACH) Annexe II.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.